

ABONNEMENT.

SAUMUR: 36 fr. par an, 16 fr. par semestre, 9 fr. par trimestre.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT PAIÉES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 SEPTEMBRE 1884.

L'ENTREVUE DE SKIERNIEWICZY.

Les dépêches arrivées à Paris avant-hier soir et la nuit suivante donnent de nombreux et fort intéressants détails sur les entrevues et les fêtes qui ont lieu en ce moment à Skierniewiczy.

Le grand-duc héritier et le grand-duc George, fils du Czar, sont déjà repartis pour Saint-Petersbourg, leur congé étant expiré.

Au lieu d'avant-bier qui a eu lieu dans les bâtiments servant de gare au palais, il y avait environ quatre-vingt-dix invités.

Les trois monarques et l'impératrice sont arrivés à sept heures précises.

L'empereur Guillaume a offert le bras à l'impératrice et, avec une aisance qui a été généralement remarquée, l'a conduite sur l'estrade placée dans la partie antérieure du salon.

La table, en forme de fer à cheval, était magnifiquement ornée. D'autres tables avaient été dressées dans les salles voisines.

L'impératrice a pris place au milieu du côté extérieur de la table; l'empereur François-Joseph s'est assis à sa droite, l'empereur Guillaume à sa gauche, ayant chacun près de soi une dame de la cour.

En face de l'impératrice était assis le Czar, ayant à sa droite la grande duchesse Marie Paulowna et le prince de Bismark, à sa gauche la princesse Kotschenbei et le comte Kalnoky.

Le prince de Bismark portait l'uniforme des cuirassiers prussiens, le comte Kalnoky celui des hussards autrichiens,

Aucun toast n'a été porté, mais, sur la proposition de l'empereur Guillaume, les trois empereurs ont bu réciproquement à la santé l'un de l'autre.

Les musiques des régiments d'infanterie dont les empereurs François-Joseph et Guillaume sont les chefs ont joué alternativement.

Aujourd'hui, un dîner intime aura lieu au château de Skierniewiczy.

Ainsi que nous l'avions fait pressentir, rien ne transpirera des déclarations des trois chefs d'Etat et des entretiens de leurs ministres.

Plus on s'efforce de nous dissimuler les points diplomatiques traités et plus aussi l'on tient à nous donner les détails sur l'apparat extérieur et sur la cordialité des rapports entre les trois souverains.

C'est tout ce que ces souverains daignent communiquer à la démocratie.

C'est justement parce que l'on ne dit rien, que l'on appelle cette manière de faire, la politique de pleine lumière.

A propos de l'entrevue des trois empereurs, le Times fait, à l'adresse de la République, des réflexions peu flatteuses mais fort justes:

« Un fait à remarquer, c'est combien la France semble être complètement laissée en dehors de tous les calculs.

Autrefois les trois souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche n'auraient pu se réunir sans que la France réclamât le droit de dire un mot dans cette conférence, ou sans que du moins elle manifestât une jalousie inquiète en s'en voyant exclue.

Après les victoires de Malborough, après Waterloo, la France avait conservé sa situation de grande puissance dirigeante, et rien ne pouvait se faire sans elle en Europe. »

C'est qu'alors la France n'était pas en République.

Jamais, sous la Monarchie, l'entrevue des empereurs ne se serait faite sans nous. Tout ce que l'on peut espérer, sous la République, c'est qu'elle ne soit pas faite contre nous.

LES AFFAIRES DE CHINE.

Que penser aujourd'hui de ce qui se passe en Extrême-Orient?

Voilà que le Times et la Pall Mall Gazette, nos deux sources d'informations, affirment des choses contradictoires et se jettent des démentis à la tête.

Suivant le Times, ce n'est pas sur Nankin que l'amiral Courbet doit se porter, il va prendre la direction de Kelung et y débarquer des troupes, pour revenir ensuite de sa personne sur la côte ouest de Formose à Tamsui.

De cette façon, les Chinois seraient repoussés du nord de l'île, dont l'armée française resterait en possession, tandis que l'ennemi se verrait obligé de se réfugier dans le sud.

Il est en même temps entendu que le mouvement des troupes chinoises vers le Tonkin a subi un temps d'arrêt.

La Pall Mall Gazette n'admet pas qu'il en soit ainsi:

D'après ses correspondants, qui, à ses yeux, sont évidemment les mieux renseignés, les Chinois du continent n'ont nullement suspendu leur marche. Le général Brière de l'Isle va incessamment les avoir sur les bras.

Quant à l'amiral Courbet, il ne pense en aucune façon à entreprendre des opérations dans l'île de Formose. Son objectif est toujours sur Nankin.

Telles sont les doubles prévisions de la presse anglaise. Elles nous laissent trop mal renseignés, pour que nous nous permettions d'en conclure quoi que ce soit.

Nous apprenons de même source que la colonie anglaise a tenu une réunion à Shanghai, à l'effet de provoquer une médiation

de cabinet de Saint-James dans le différend franco-chinois.

On a reçu au ministère de la marine un télégramme de l'amiral Courbet donnant, d'après des sources chinoises, les évaluations des pertes subies par la Chine dans le bombardement de Fou-Tcheou: arsenal, 45 millions; flottille, 48 millions.

Les dégâts des forts ne sont pas encore exactement connus; mais on estime que les pertes totales se montent à environ 50 millions.

Le chiffre de 48 millions qui représente les pertes subies par la flottille prouve que les bâtiments qui ont été détruit avaient pour le plus grand nombre une réelle importance.

L'amiral annonce encore que, après la sortie de la flotte française de la rivière Min, les Chinois ont réussi à réarmer deux pièces dans la passe Kimpai; c'est avec ces deux pièces qu'ils ont tiré sur le navire anglais le Zéphir et blessé mortellement un officier de ce bâtiment, le lieutenant Hubbard.

Sang-Hai, 17 septembre.

Deux mille hommes de troupes françaises ont débarqué dans la passe de Kimpai, près Fou-Tcheou, et mis en déroute les forces chinoises en leur faisant subir de grandes pertes.

Les troupes chinoises sont maintenant en pleine retraite. (Paris.)

Chronique générale.

MENSONGE OFFICIEUX.

Dans le compte rendu officieux du dernier conseil des ministres se trouve la phrase suivante:

« Nous pouvons ajouter qu'aucun nouvel emprunt ne sera fait à l'armée de terre pour renforcer nos troupes du Tonkin. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

Pauline fit brusquement une nouvelle apparition. — Deux mille francs! deux mille francs!

— Il paraît, dit le curé, il paraît... Tenez, Pauline, serrez cet argent et faites attention...

— C'était bien des choses au logis, la vieille Pauline, servante, cuisinière, pharmacienne, respectueuse. Ses mains reçurent avec un tremblement ces deux petits rouleaux d'or qui représentaient tant de misères adoucies, tant de douleurs diminuées.

— Ce n'est pas tout, monsieur le curé, dit Mme Scott, je vous donnerai cinq cents francs tous les ans.

— Et je ferai comme ma sœur.

— Mille francs par mois! Mais alors il n'y aura plus de pauvres dans le pays.

— C'est bien ce que nous désirons. Je suis riche, et ma sœur aussi!... elle est même plus riche que moi... parce qu'une jeune fille a de la peine à beaucoup dépenser... tandis que moi!

— Ah! moi!... Tout ce que je peux, je dépense tout ce que je peux! Quand on a beaucoup d'argent,

quand on a trop d'argent, quand on en a plus que cela n'est juste, dites, monsieur l'abbé, pour se le faire pardonner, y a-t-il d'autre moyen que de toujours avoir les mains grandes ouvertes et de donner, de donner, de donner le plus possible et le mieux possible? D'ailleurs, vous aussi, vous allez me donner quelque chose.

Et, s'adressant à Pauline:

— Vous seriez bien bonne, mademoiselle, de m'apporter un verre d'eau fraîche. Non, pas autre chose... un verre d'eau fraîche... je meurs de soif.

— Et moi, dit en riant Bettina, pendant que Pauline courait chercher le verre d'eau, je meurs d'autre chose, c'est de faim que je meurs... Monsieur le curé... cela, je le sais, est affreusement indiscret... Mais je vois que votre couvert est mis... Est-ce que vous ne pourriez pas nous inviter à dîner?

— Bettina! dit Mme Scott.

— Laissez donc, Suzie, laissez donc... N'est-ce pas, monsieur le curé, vous voulez bien?

Mais il ne trouvait rien à répondre, le vieux curé. Il ne savait plus du tout, plus du tout où il en était.

Elles prenaient d'assaut son presbytère! Elles étaient catholiques! Elles lui apportaient deux mille francs! Elles lui promettaient mille francs tous les mois! Et elles voulaient dîner chez lui! ah! cela, c'était le dernier coup! l'épouvante le prenait à la pensée d'avoir à faire les honneurs de son gigot

et de ses œufs au lait à ces deux Américaines follement riches, qui devaient se nourrir de choses extraordinaires, fantastiques, inusitées. Il murmurait:

— A dîner!... à dîner... vous voudriez dîner ici? Jean dut encore une fois intervenir.

— Mon parrain sera trop heureux, dit-il, si vous voulez bien accepter; seulement, je vois ce qui l'inquiète... Nous devons dîner ensemble, tous les deux, et il ne faut pas, mesdames, vous attendre à un festin... Enfin vous serez indulgentes.

— Oui, oui, très-indulgentes, répondit Bettina.

Puis, s'adressant à sa sœur:

— Voyons, Suzie, ne faites pas la moue parce que j'ai été un peu... vous savez bien que c'est mon habitude d'être un peu... Restons, voulez-vous? Cela nous reposera de passer une heure ici bien tranquillement. Nous avons eu une telle journée en chemin de fer... en voiture... dans la poussière... dans la chaleur!... Nous avons fait un si affreux déjeuner ce matin dans un si affreux hôtel! Nous devons retourner dîner, à sept heures, dans ce même hôtel, pour reprendre, ensuite, le train de Paris... Mais dîner ici sera réellement plus gentil. Vous ne dites plus non... Ah! que vous êtes bonne, ma Suzie!

Elle embrassa sa sœur très-câlinement, très-tendrement, puis se tournant vers le curé:

— Si vous saviez, monsieur le curé, comme elle

est bonne! — Bettina! Bettina! — Allons, dit Jean, vite, Pauline! deux couverts. Je vais t'aider.

— Et moi aussi, s'écria Bettina, moi aussi, je vais vous aider. Oh! je vous en prie, cela m'amusera tant. Seulement, monsieur le curé, vous me permettez de faire un peu comme chez moi.

Lestement elle ôta son manteau d'abord, et Jean put admirer, dans son exquise perfection, une taille merveilleuse de souplesse et de grâce.

Miss Percival ensuite enleva son chapeau, mais avec un peu trop de hâte; car ce fut le signal d'une ravissante débâcle. Toute une avalanche s'échappa et se répandit, par torrents, en longues cascades, sur les épaules de Bettina; elle se trouvait alors devant une fenêtre par où entraient à flots les rayons du soleil... et cette lumière d'or, venant frapper en plein sur cette chevelure d'or, mettait dans un encadrement délicieux l'éclatante beauté de la jeune fille. Confuse et rougissante, Bettina dut appeler sa sœur à son secours, et Mme Scott eut beaucoup de peine à remettre un peu d'ordre dans ce désordre.

Lorsque la catastrophe fut enfin réparée, rien ne put empêcher Bettina de se précipiter sur les assiettes, les couteaux et les fourchettes.

— Mais, monsieur, disait-elle à Jean, je sais très-bien mettre le couvert. Demandez à ma sœur...

Etant donnée la situation de nos troupes au Tonkin, cette assertion était bien audacieuse; elle ne pouvait même pas être exacte. Le *Télégraphe* qui, depuis quelque temps, est fort bien renseigné au point de vue militaire, le prouve en ces termes :

« Aussitôt après les grandes manœuvres, c'est-à-dire dans quelques jours, 300 hommes du 50^e de ligne iront remplacer à Delys (Algérie) le même nombre de soldats du même régiment qui vont être envoyés au Tonkin. »

Les feuilles officieuses soutiendront-elles que le 50^e de ligne ne fait pas partie de l'armée de terre ?

Remarquons encore, une fois de plus, que déjà la plupart de nos régiments de l'intérieur sont réduits à trente hommes par compagnie, c'est-à-dire au tiers de l'effectif normal, et payé d'avance par les Chambres sur le pied de paix.

Et l'on s'obstine, dans les régions du gouvernement, à ne pas vouloir constituer d'armée coloniale !

Avant-hier, une entrevue a eu lieu entre le président du conseil et le conseil général de l'Aisne.

Le conseil général était représenté à Jules Ferry par son président, M. Waddington, sénateur, et ses deux vice-présidents, MM. de Saint-Vallier, sénateur, et Malézieux, député.

M. Méline, ministre de l'agriculture, a assisté à l'entretien.

La parole a été prise par un conseiller, ni sénateur, ni député, M. Nice, qui est un grand cultivateur de l'Aisne.

Il a transmis à M. Jules Ferry les vœux formulés par le conseil général à la session d'avril et renouvelés par lui au mois d'août.

Ces vœux consistent dans un établissement de droits compensateurs sur l'entrée des céréales et du bétail.

Ainsi les bœufs qui paient actuellement 15 fr. de droit d'entrée, en paieraient 60; les vaches, au lieu de 12 fr., 32 fr.; les bœufs et moutons, au lieu de 3 fr., 7 fr.; les porcs, au lieu de 6 fr., 15 fr.

De même, on établirait un droit de 5 fr. par quintal métrique sur le blé en grain et un droit de 9 fr. sur la farine.

On annonce de Rome que Sa Sainteté Léon XIII prépare une Encyclique sur le vrai et le faux libéralisme de notre époque. Elle aurait pour objet de rappeler au monde catholique que l'Eglise a toujours professé la vraie liberté.

Léon XIII refusant de créer de nouveaux cardinaux français, tant que le gouvernement de la République n'aura pas assuré la dotation d'usage à ces nouveaux cardinaux, le gouvernement français a fait savoir au Saint-Père que tant qu'il refuserait de créer lesdits cardinaux, lui, gouvernement de la République, ne proposerait pas de candidats aux sièges archiépiscopaux et épiscopaux d'Albi, Verdun, Dijon et la Guadeloupe. Au

quel cas, six mois après la vacance des sièges, le Pape aura concordatairement le droit d'y pourvoir directement.

Au cardinal Czacki, qui le sollicitait de condescendre aux exigences du gouvernement républicain, Léon XIII a répondu qu'il ne voulait pas montrer de la faiblesse envers un gouvernement ennemi de la religion.

La mort de M^r Duquesnay et de M^r d'Outremont porte à six le nombre des sièges épiscopaux vacants :

Archevêché de Cambrai, par la mort de M^r Duquesnay;

Archevêché d'Albi, par la mort de M^r Ramadié;

Evêché du Mans, par la mort de M^r d'Outremont;

Evêché de Dijon, par la mort de M^r Rivet;

Evêché de Verdun, par la mort de M^r Hacquard;

Evêché de la Baasse-Terre (Guadeloupe).

LE *Matin* CONTRE LE *Matin français*.

Le tribunal de commerce a rendu avant-hier son jugement dans le procès des deux *Matin*.

Ce jugement interdit au *Matin français* de continuer à se servir de ce titre, à moins de 1,000 fr. de dommages-intérêts par jour de retard.

De plus, il condamne l'éditeur du *Matin français* à 20,000 fr. d'indemnité au profit des propriétaires du *Matin*.

LE CHOLÉRA. — A Naples, l'état sanitaire devient moins inquiétant. Dans la journée d'hier, on n'y enregistrait que 111 décès cholériques. C'est une diminution de près des trois quarts sur les chiffres que nous avons eu à signaler la semaine dernière.

En Espagne, on annonce 15 nouveaux décès à Elche; en France, l'amélioration persiste.

M. Lucien Brun, l'éminent sénateur et jurisconsulte catholique, vient d'adresser au directeur politique de la *Revue des Institutions et du Droit* la lettre suivante, dont la portée n'échappera pas à nos lecteurs :

« Lyon, 24 août 1884. »

» Mon cher confrère,

» J'aurais voulu vous dire plus tôt tout le plaisir que j'ai eu à lire votre dernière *Chronique du mois*, dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*.

» Vous avez notamment parlé de la « Déclaration » publiée le 6 juillet par l'*Univers* et par un grand nombre de journaux de province, et vous avez apprécié la polémique à laquelle cette publication a donné lieu, avec l'indépendance, la fermeté et la mesure qui conviennent à une *Revue* consacrée, non à la polémique des partis, mais à la défense des institutions catholiques contre la Révolution,

et à l'étude des principes sociaux et des règles supérieures de la justice.

« Quels que soient, d'ailleurs, les auteurs de la Déclaration, ils ont exprimé avec une grande justesse les principes généraux indispensables à la monarchie, si elle veut être réparatrice et féconde. » Nous ne pensons pas qu'en France un catholique royaliste puisse effacer une ligne de ce programme. »

» On ne saurait mieux dire. Vous n'êtes pas de ces amis téméraires qui font à M. le Comte de Paris l'injure, absolument imméritée, de considérer comme son adversaire quiconque parle de la monarchie chrétienne et des devoirs d'un roi chrétien. Non, les auteurs de la Déclaration ne sont pas des adversaires masqués du prince dont ils proclament si hautement le droit royal. Ce sont d'honnêtes gens dont la parole ne trompe pas.

» Je comprends qu'on puisse discuter la forme, mais je ne comprendrais pas plus que vous qu'un catholique royaliste contestât le fond de la Déclaration. J'aurais discuté, je crois, l'opportunité de la publication. Je suis disposé aujourd'hui à penser que j'aurais eu tort. Peut-être était-il nécessaire que le mouvement d'opinion suscité par la Déclaration précédât et préparât, longtemps avant les élections, la formation d'un grand parti de droite royaliste, pour la revendication des libertés chrétiennes et l'affirmation du rôle social de l'Eglise.

» Je suis, comme vous et comme les auteurs de la Déclaration, convaincu « que le douloureux événement du 24 août 1883 ne saurait nullement affaiblir la valeur théorique et pratique des principes sur lesquels doit reposer l'édifice d'une monarchie chrétienne et française, » et je le crois aussi, « les hommes qui se sont toujours fait honneur de leur dévouement à la personne et à la doctrine de M. le comte de Chambord », peuvent et doivent s'efforcer de faire prévaloir ces principes dans le gouvernement de leur pays.

» Y parviendront-ils ? Dieu le sait. Quoi qu'il arrive, ils auront accompli leur devoir en donnant pour modèle aux chefs des nations le prince incomparable dont la mort a brisé de si hautes espérances, en défendant ses doctrines contre les sophismes et les compromis révolutionnaires, en défendant, au besoin, sa chère et glorieuse mémoire contre les inimitiés que la mort n'aurait pas désarmées.

» Agréer, je vous prie, l'expression de mon affectueux dévouement.

» LUCIEN BRUN. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 septembre.

Aucune nouvelle à la Bourse. C'est la hausse qui domine sur toute la ligne. Le 3 0/0 est à 78.62 1/2, l'amortissable à 80.50, le 4 1/2 à 108.92 1/2, le 5 0/0 italien se traite entre 96.65 et 96.70.

Pas de variation sur la Banque de France à 5,080.

Le Crédit Foncier continue son mouvement en avant : on le demande à 1,317.50.

Les Obligations Foncières et Communales sont recherchées par l'épargne. Il n'y a plus, en France,

que de rares capitalistes qui mettent en portefeuille des valeurs à lots étrangères, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, il n'est pas possible de se procurer des listes authentiques de tirage de valeurs à lots étrangères. Les journaux qui publient les tirages à lots étrangers encourrent des peines sévères. Ensuite, les cours sont très-élevés; ils sont généralement au-dessus du pair, et les obligations sorties sans lots sont remboursables avec les obligations sortis que l'on obtient encore, avec les obligations du Crédit Foncier, une prime de 50 fr., si l'on n'est pas favorisé d'un lot.

La Banque de Paris est à 777.50. Le Crédit Industriel et Commercial à 685. La Banque d'Escompte à 320 fr., la Société Générale à 465 fr.

Nous disions hier que les demandes continuent à se porter sur l'obligation Ouest-Algérien 4 0/0. Simple calcul : 10 obligations 3 0/0 des Compagnies algériennes coûtent environ 3,400 fr. et rapportent 139 fr. net. Avec la même somme, on peut acheter 80 obligations 4 0/0 jouissant de la garantie de l'Etat, rapportant 148 fr. 40 et avoir en outre un boni de 40 fr. C'est un arbitrage avantageux.

Le Suez monte à 1,953 fr. avec 160,000 fr. de recettes pour la journée d'hier.

Le Panama fait 491.25, la Banque Ottomane 588.75, le Turc 8 07 1/2, l'Egypte 310.

Les Consolidés anglais perdent 1/16 à 101 1/2. Les chemins suivent le mouvement de hausse : le Nord est à 1,670, le Lyon à 1,245, l'Orléans à 1,335, le Midi à 1,165, l'Est à 785, l'Ouest à 845.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. Labiche nous adresse la lettre suivante :

« Bagnaux, 17 septembre. »

» Monsieur le Rédacteur,

» Je pourrais répondre d'un mot rendu autrefois célèbre par un grand général à tous les articles que l'*Echo* se plaît à publier contre moi.

» Je tiens à rester poli malgré toutes les calomnies et les insultes que vous ne cessez de verser sur mon compte.

» Dites à vos collaborateurs anonymes et honteux qui vous renseignent si bien sur mes faits et gestes et qui sont si heureux d'exhaler leur haine et leur fiel sur un adversaire politique qui les gêne, que je me contente de mépriser leurs attaques.

» Recevez, monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

» LABICHE. »

M. Labiche s'impatiente, cela se conçoit, et volontiers, dans le langage de vieux garçon, il nous lâcherait le mot de Camborne; mais il est recherché des jeunes filles de Bagnaux, et nous leur devons qu'il reste poli.

Nos félicitations à cette nature malléable.

M. Labiche aux abois trouve que le public est trop initié à ses faits et gestes. A qui la faute, si ce n'est à ses amis maladroits qui vantent toujours sa haute valeur et initient ses concitoyens aux moindres incidents de son existence ? S'ils n'avaient jugé à propos de mettre l'*Echo* en cause, nous ne songions certes plus guère aux exploits du héros de Bagnaux.

Le mépris de cet « adversaire politique qui gêne » fera beaucoup rire. Tout beau, cher adversaire, ne vous gonflez pas tant ! Que « les charmantes jeunes filles de Bagnaux »

— Dites, Suzie, quand j'étais petite, à New-York, est-ce que je ne mettais pas très-bien le couvert ?

— Oui, très-bien, répondit M^{me} Scott.

Et elle aussi, tout en priant le curé d'excuser l'indiscrétion de Bettina, elle ôta son chapeau et son manteau, si bien que Jean eut encore une fois le très-agréable spectacle d'une taille charmante et de cheveux admirables. Mais la débâcle, et Jean le regretta, n'eut pas de seconde représentation.

Quelques minutes après, M^{me} Scott, miss Percival, le curé et Jean prenaient place autour de la petite table du presbytère; puis, très-rapidement, grâce à la surprise et à l'originalité de la rencontre, grâce surtout à la belle humeur et à l'enjouement quelque peu audacieux de Bettina, la conversation preçait le tour de la plus franche et de la plus cordiale familiarité.

— Vous allez voir, monsieur le curé, dit Bettina, vous allez voir si j'ai menti, si je ne mourais pas de faim. Je vous prévins que je vais dévorer. Je ne me suis jamais mise à table avec tant de plaisir. Ce dîner va si bien finir notre journée ! Nous sommes tellement contentes, ma sœur et moi, d'avoir ce château, ces fermes, cette forêt !

— Et d'avoir tout cela, continua M^{me} Scott, d'une façon si extraordinaire, si imprévue. Nous nous y attendions si peu !

— Vous pouvez bien dire, Suzie, que nous ne nous y attendions pas du tout... Sachez, monsieur

l'abbé, que c'était hier la fête de ma sœur... Mais, d'abord, pardon, monsieur... monsieur Jean, n'est-ce pas ?

— Oui, mademoiselle, monsieur Jean.

— Eh bien ! monsieur Jean, encore un peu de cette soupe excellente, je vous en prie.

L'abbé Constantin commençait à se remettre, à se retrouver; mais il était, cependant, encore trop ému pour accomplir correctement ses devoirs de maître de maison; c'était Jean qui avait pris le gouvernement du modeste dîner de son parrain. Il remplissait donc jusqu'aux bords l'assiette de cette ravissante Américaine, qui fixait résolument sur lui le regard de deux grands yeux, où étincelaient la franchise, la hardiesse et la gaieté. Les yeux de Jean, d'ailleurs, payaient miss Percival de la même monnaie. Il n'y avait pas trois quarts d'heure que, dans le jardin du curé, la jeune Américaine et le jeune officier, pour la première fois, s'étaient adressé la parole, et tous deux déjà se sentaient, vis-à-vis l'un de l'autre, parfaitement à l'aise, pleinement en confiance, presque en camaraderie.

— Je vous disais, monsieur le curé, reprit Bettina, que c'était hier la fête de ma sœur, sa fête de naissance. Mon beau-frère, il y a huit jours, avait été obligé de partir pour l'Amérique; mais, en s'en allant, il avait dit à ma sœur : « Je ne serai pas ici le jour de votre fête, vous aurez cependant de mes nouvelles ». Hier donc, il arriva des ca-

deaux et des bouquets un peu de partout; mais de mon beau-frère, jusqu'à cinq heures, rien... rien. Nous allons faire toutes les deux un tour au bois à cheval... et, à propos de cheval...

Elle s'arrêta et, se penchant un peu de côté, regarda curieusement les grandes bottes poudreuses de Jean, puis elle s'écria :

— Mais, monsieur, vous avez des éperons ?

— Oui, mademoiselle.

— Vous êtes dans la cavalerie ?

— Je suis dans l'artillerie, mademoiselle, et l'artillerie, c'est de la cavalerie.

— Et votre régiment est en garnison ?...

— Tout près d'ici.

— Mais alors vous monterez à cheval avec nous ?

— Avec le plus grand plaisir, mademoiselle.

— C'est dit. Voyons, où en étai-je ?

— Vous ne savez pas du tout, Bettina, où vous en êtes, et vous racontez à ces messieurs des choses qui ne peuvent les intéresser.

— Oh ! je vous demande pardon, madame, dit le curé. La vente de ce château — il n'est question que de cela dans le pays en ce moment — et le récit de mademoiselle nous intéressent beaucoup.

— Vous voyez, Suzie, mon récit intéresse beaucoup M. le curé... Donc je continue. Nous sortons à cheval, nous rentrons à sept heures, rien... Nous dînons et, au moment où nous sortions de table, arrive une dépêche d'Amérique, deux lignes seule-

ment : « J'ai fait acheter pour vous aujourd'hui, et en votre nom, le château et le domaine de Longueval, près de Souvigny, sur la ligne du Nord. » Alors nous avons été prises, toutes les deux, d'un rire fou, à la pensée...

— Non, non, Bettina, cela n'est pas exact. Vous nous calomniez toutes les deux. Nous avons eu prises d'abord d'un bien sincère mouvement d'émotion et de reconnaissance. Nous aimons beaucoup la campagne, ma sœur et moi. Mon mari, qui est excellent, savait que nous désirions très-vivement avoir une terre en France. Depuis six mois, il cherchait et ne trouvait rien. Enfin, et sans nous le dire, il avait découvert ce château, qui se vendait précisément le jour de ma fête... C'était une attention très-délicate.

— Oui, Suzie, vous avez raison; mais, après le petit accès d'émotion, il y a eu un grand accès de gaieté.

— Cela, je le reconnais... Quand nous avons fait cette réflexion que nous nous trouvions brusquement, toutes les deux, — car ce qui est à l'unement, l'autre, — propriétaires d'un château, sans est à l'autre, — propriétaires d'un château, sans savoir où se trouvait ce château, comment il était fait et combien il avait coûté; cela ressemblait tellement à un conte de fées...

— Enfin, pendant cinq bonnes minutes, de tout notre cœur, nous avons ri... Puis nous nous sommes jetées sur une carte de France, et nous avons réussi, non sans peine, à y déterminer Souvigny. Après l'Atlas, ce fut le tour d'un indicateur des chemins de fer, et ce matin, par l'express, à dix heures, nous débarquions à Souvigny.

(A suivre.)

LUDOVIC HALÉVY.

inspirent, en outre de la politesse, des
modestes. Conseillez à vos
moins vous mettre en évidence : ils
par inspirer des craintes à notre

Par décret du 15 septembre, sur la pro-
position du ministre de la guerre, ont été
promus au grade de capitaine :

1^{er} tour (choix). M. Røderer, lieutenant
au 3^e dragons, sorti de l'Ecole d'applica-
tion de cavalerie en 1884 avec le n° 4. —
Affecté au 3^e dragons.

2^e tour (choix). M. Perrot, lieutenant au
3^e dragons, sorti de l'Ecole d'applica-
tion de cavalerie en 1884 avec le n° 2. — Affecté au
3^e spahis (escadrons du Sénégal).

LE VAUDELNAY-RILLE. — Dans la nuit de
jeudi, un nommé René T..., âgé de
47 ans, tonnelier au Vaudelnay, à la suite
d'une altercation avec un de ses camarades,
nommé Auguste P..., a reçu de celui-ci
un coup de pied qui lui a cassé la jambe
gauche au-dessus de la cheville.

C'est dans un cabaret du Vaudelnay, vers
11 heures du soir, que la dispute a eu lieu,
à propos de consommations perdues et non
payées.

Le docteur Torteil, médecin au Puy-
Notre-Dame, a donné ses soins au blessé.
Procès-verbal a été dressé.

CORON. — Lundi dernier, à l'approche de
la nuit, un grave accident est arrivé à Coron.
Un jeune enfant de trois ans, François
Beaulieu, a été écrasé par une voiture.

Ce petit garçon jouait sur le bord de la
route en face de la maison de sa tante, M^{lle}
Beaulieu, lorsque le sieur Cesbron, journa-
lier à Doucas, vint à passer dans une voiture
 fermée. M^{lle} Beaulieu voulut saisir son
neveu par son vêtement, et l'enfant, croyant
que c'était un jeu, se mit à reculer et tomba
sous le cheval. La roue gauche de la voiture
lui a fait des lésions internes qui ont occa-
sionné la mort presque instantanée.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment
territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 35^e séance, le 18 septembre
1884.

Fusil Gras, à 200 mètres.	
Tireurs	6
Balles tirées	36
Balles mises	49
Nombre de points	28

Résultat : 52.77 p. 0/0.

1^{er} prix, une médaille de bronze avec
diplôme : M. Davy.

2^e prix, une médaille de bronze de la
Ligue des Patriotes : M. Bouchereau, soldat
au 70^e territorial d'infanterie.

36^e séance, le dimanche 21 septembre
1884, au stand de l'Ecole de cavalerie, au
Fusil Gras, à 200 mètres, de 8 heures à 40
heures du matin.

A ces dernières séances ne sont plus
admis que les Sociétaires non lauréats dans
l'année, le nombre de cartouches en maga-
sin ne permettant le tir que pour un nom-
bre très-restreint de tireurs.

Le concours général aura lieu, à Terre-
fort, le 5 octobre. Le programme en sera
affiché et envoyé à toute personne qui en
fera la demande.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

L'INFANTICIDE DE COUTURES.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Dans notre récit de l'infanticide de
Coutures, nous avons dit que la femme R.,
surveillée par l'adjoint, était sortie libre-
ment de chez elle et s'était enfuie.

M. l'adjoint nous fait remarquer qu'il
n'avait nullement la surveillance de cette
femme sur laquelle d'ailleurs ne pesaient
que des soupçons au moment où les gen-
darmes opéraient des recherches dans la
cave.

Nous apprenons en dernier lieu que la
femme coupable du crime est entre les
mains de la justice. Depuis quelques jours
elle s'était tenue cachée dans un chaumier
près de son habitation. Pressée de remords,

elle vint lundi dernier se constituer prison-
nière afin, dit-elle, de décharger son mari
qui est complètement innocent.

Cette malheureuse se nomme Bouteau ;
elle est âgée de 43 ans. »

Ministère des Postes et des Télégraphes

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Résultats généraux pour l'ensemble des départements
pendant le mois de juillet 1884.

Versements reçus de 70,083 déposants, dont 15,438 nouveaux.	7.882.972 ^f 52
Remboursements à 18,795 dé- posants, dont 4,743 pour solde.	4.768.261 89
Excédent des versements.	3.114.710 63

Opérations effectuées dans le département de Maine-
et-Loire pendant le mois d'août 1884.

Versements reçus de 571 déposants, dont 132 nouveaux.	76.913 ^f 54
Remboursements à 136 déposants, dont 27 pour solde.	50.936 82
Excédent des versements.	25.976 72

Le Directeur des Postes et des Télégraphes du
département de Maine-et-Loire,
Joxé.

Le Journal officiel vient de publier un
tableau donnant l'état numérique des élec-
teurs inscrits sur les listes politiques closes
le 31 mars dernier.

Les électeurs s'élèvent aux chiffres ci-
dessous pour notre région :

Maine-et-Loire	452,549
Indre-et-Loire	99,234
Vienne	402,337
Deux-Sèvres	405,383
Vendée	420,206
Sarthe	428,540
Mayenne	92,616
Loire-Inférieure	466,770

Le total pour la France est de 40.204,228
électeurs.

En 1883, il était de 40,474,076.

Différence en plus pour 1884 : 33,452.

Nous trouvons aussi dans le même nu-
méro du Journal officiel l'état numérique des
électeurs inscrits sur les listes municipales.

De cette dernière liste il résulte que sur
un total de dix millions d'électeurs, le nom-
bre de ceux qui se trouvaient écartés des
scrutins municipaux n'a jamais dépassé
267,600 (1875) et que ce nombre n'a cessé
de décroître pour descendre à 141,803
(1884).

L'ANNÉE DES ÉLECTIONS.

L'année 1885 pourra être appelée l'an-
née des élections. En effet, dès le mois de
janvier, il sera procédé au renouvellement
d'un tiers du Sénat, en août auront lieu les
élections générales ; le 24 de ce mois les
pouvoirs de la Chambre des députés pren-
dront fin.

En outre, si l'on passe à l'année 1886,
on rencontre, le 30 janvier, le scrutin pour
l'élection du Président de la République ; au
mois d'août de la même année aura lieu
le renouvellement des conseils généraux et
des conseils d'arrondissement.

ANGERS.

Le concert de bienfaisance, donné au
Grand-Théâtre au bénéfice des familles vic-
times du choléra, a obtenu un grand suc-
cès ; la salle était comble, et les artistes ont
rivalisé de zèle pour mériter les applaudis-
sements qui ne leur ont pas fait défaut.

Le comité d'organisation nous communi-
que à ce sujet la note suivante :

Les entrées au théâtre ont produit 2,620
francs 90 ; la quête, 304 fr. ; souscriptions
diverses, 92 fr. 50. Total, 3,014 fr. 40.

Les dépenses de toute nature se sont éle-
vées à 4,372 fr. 70.

L'excédent des recettes a été de 4,644 fr.
70, dont la moitié (821 fr.) a été envoyée à
M. le maire de Toulon et 820 fr. 70 à M. le
maire de Marseille. (Union de l'Ouest.)

FÊTES DE SEGRÉ.

Les courses de Segré, qui ont eu lieu di-
manche dernier, méritent une mention toute
particulière.

Elles avaient attiré une foule immense et
ont parfaitement réussi. On a surtout re-
marqué le steeple-chase de gentlemen ri-
ders, qui a été mené d'une façon très-bril-
lante par MM. Geoffroy d'Andigné et de Vil-

lebois. M. d'Andigné ne l'a emporté que
d'une longueur sur son concurrent.

Le soir, la ville de Segré était splendide-
ment illuminée. Tous les habitants avaient
eu à cœur de contribuer par leur bonne vo-
lonté à l'éclat de la fête. Seules, les maisons
des radicaux et des fonctionnaires, qui crai-
gnent d'être dénoncés par ceux-ci, sont res-
tées plongées dans l'ombre.

A huit heures et demie, un feu d'artifice a
été tiré sur les bords de l'Oudon, pendant
que de nombreuses barques, décorées de
feuillages et éclairées par des lanternes vé-
nitienues, sillonnaient la rivière en tous
sens. L'effet était merveilleux et véritable-
ment féerique.

La fête s'est prolongée fort tard dans la
nuit. (Petit Courrier.)

On lit dans le Journal de la Vienne :

« Un vendeur de la Gazette Loudunaise
subventionné par le préfet de la Vienne criait
samedi dans les rues de Poitiers :

« Demandez l'histoire de la clique à Wil-
son l du genre du Président de la Répu-
blique et de Nivert, vendus au baron de
Soubeyran ! »

« O beauté du régime républicain, voilà
de tes coups — de tes cris ! »

LE MANS.

Les funérailles de M^r d'Outremont sont
fixées à demain. Les malines seront chan-
tées ce soir et la levée du corps, suivie
du service funèbre, se fera demain matin,
à 10 heures.

La messe sera célébrée par M^r Meignan,
archevêque de Tours, qui prononcera une al-
locution. Le panégyrique du prélat défunt ne
sera prononcé qu'au service de quarantaine.

Année Théâtrale 1884-85.

TABLEAU de la Troupe

ADMINISTRATION :

MM.
Streliski, régisseur général, metteur en scène
de l'opéra.
Leprin, régisseur, metteur en scène de la
comédie et du drame, parlant au public.
Asmire, 2^e régisseur.
Gustave Lelong, 1^{er} chef d'orchestre.
Laffage, 2^e chef d'orchestre, 4^e au besoin.
Meiner, pianiste accompagnateur.
Lynen, répétiteur des chœurs (hommes).
Boulard, répétiteur des chœurs (femmes).
Prys, répétiteur.
Eugène, bibliothécaire.
Bodet, contrôleur en chef, préposé à la lo-
cation.
Coutant, contrôleur.
Chouanet, chef machiniste.

M^{mes}
Caillé, costumière.
Elisa Chouanet, costumière.

MM.
Normandin, coiffeur des hommes.
Valentin, coiffeur des dames.
Audoin et Brouard, souffleurs.

OPERA-COMIQUE, TRADUCTIONS.

MM.
Grandville, premier ténor.
Noé Cadeau, deuxième ténor léger, premier
au besoin.
Dechesne, baryton.
Neveu (de l'Opéra et de l'Opéra-Comique),
première basse.
Bastin, deuxième basse.
Lamy, ténor, ténor comique.
Labranche, harpiste.
Hennesse, deuxième trial.
Démon, troisième ténor.
Pascaud, troisième basse.
Lombard, coryphée ténor.
Prudhomme, coryphée taille.
Allemand et Boucher, coryphées basses.

M^{mes}
Dorian, première chanteuse légère en tous
genres.
Dupouy, première dugazon (les Galli-Marié).
Berthe Dalbret, deuxième chanteuse.
Cantrelle, première duègne.
Soll, deuxième dugazon.
Masson, des deuxièmes dugazons.
Allain, des duègnes.
Fauvel, coryphée, premier dessus.
Dewas, id.
Forda, coryphée, deuxième dessus.
Guilmain, id.

OPÉRETTE.

MM.

Noé Cadeau, premier ténor.
Dechesne, baryton.
Bastin, basse bouffe.
Lamy, premier trial, ténor comique.
Labranche, harpiste.
Leprin, des comiques, trial.
Hennesse, deuxième trial.
Allain, des grimes.
Asmire, coryphée.

M^{mes}

Dupouy, première chanteuse.
Berthe Dalbret, deuxième chanteuse.
Cantrelle, les Desclauzas.
Soll, dugazon (les Judic, les Chaumont).
Marcelle, id.
Allain, duègne comique.
Hennesse, des soubrettes.

CHŒURS.

Ténors. — MM. Démon, Lombard, Donval,
Hennesse, Luneau, Armand, L. Leprin fils.
Tailles. — MM. Asmire, Prudhomme,
Romeu, Hertz.
Deuxièmes basses. — MM. Pascaud, Aubert,
Boucher, Eugène.
Premières basses. — MM. Allemand, Cos-
tantini, Soclet, Hermann.
Premiers dessus. — M^{mes} Fauvel, Dewas,
Masson, Lamy, Hennesse, Feuillerat, Bastin,
Prudhomme.
Deuxièmes dessus. — M^{mes} Forda, Donval,
Guilmain, Prudhomme, Romeu, Lucile.

DRAME, COMÉDIE, VAUDEVILLE.

MM.

L. Jazon, grand premier rôle en tous genres.
Descosse, fort jeune premier rôle.
Recurt, jeune premier.
Mouillon, grand troisième rôle.
Allain, premier rôle marqué, père noble.
Hertz, jeune troisième rôle, rôle de genre.
Labranche, grand premier comique.
Lamy, premier comique en tous genres.
Leprin, premier comique jeune.
Hennesse, second comique.
Asmire, des amoureux comiques.
Leprin fils, des deuxièmes comiques.
Guerinot, des rôles de genre.
Descats, des seconds comiques.
Luneau, utilité.

M^{mes}

Mouillon, grand premier rôle en tous genres.
Robin-Genin, fort jeune premier rôle.
Léontine Rezeau, 4^e ingénuité, jeune 4^e.
Soll, première soubrette.
Cantrelle, première duègne.
Berthe Dalbret, 6^e coquette, des soubrettes.
Allain, deuxième duègne.
Prudhomme, deuxième ingénuité.
Marcelle, deuxième soubrette.
Hennesse, des soubrettes.
Lucile et Alice, utilités.

ORCHESTRE DU THÉÂTRE.

Premiers violons. — MM. Thibaud, Lynen,
Faelli, Meiner, Fracassini, Debraz.
Deuxièmes violons. — Prys, Bertrand fils,
Bagoall jeune, Van-Erps.
Altos. — Dequinze, Laffage, Costantini.
Violoncelles. — Weber, Waille, Servais.
Contrebasses. — Buti, Nucci, Kregers-
mann.
Flûtes. — Gorin, Buysse.
Hautbois. — Dejean, Werbrughe.
Clarinettes. — Molé, Vidal.
Bassons. — Bailly, Derudder.
Cors. — Devillers, Bossy, Lhoest, Leduc.
Trompettes. — Delsa, Bertrand père.
Trombones. — Rikir, Roba, Lotz.
Timbales. — Boulard.
Grosse caisse. — Choisteau.
Harpiste. — Navone.

Chef d'orchestre : M. Gustave LELONG.

L'ouverture de la saison théâtrale aura
lieu à Angers le samedi 27 septembre par
les Mousquetaires de la Reine.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 13 septembre 1884.
Chronique parisienne, par A. de Bonvillier.
Pierre-Paul Riquet et le canal du Midi, 2 gra-
vures, par M. de Hanfaing.
Marie-Rose, nouvelle (suite), par Gérald.
Curiosités de la science : La télégraphie sous-
marine, 3 gravures, par M^{me} J.-L. La Breton.
Cent francs (scène de la vie cruelle), par Ch-
Buet.
Maîtresse de la maison.
Sphinxiana.
Abonnement : Un an, 18 fr.
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris,
ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

